



*Lundi 18 décembre, les élus communautaires se sont réunis en conseil.
Retour sur quelques délibérations adoptées.*

1- Un budget 2024 solidaire et ambitieux

A travers ses budgets primitifs 2024 et conformément aux orientations définies lors du dernier conseil communautaire, Le Grésivaudan confirme sa volonté de poursuivre une politique ambitieuse sur le territoire, une ambition qui se traduit sur les services à la population, l'économie responsable, l'environnement, le logement, la mobilité, la montagne, l'eau et l'assainissement, l'agriculture, le tourisme ... De l'ambition oui, mais la communauté de communauté e communes n'en oublie pas pour autant la solidarité vis-à-vis des communes, car ce sont elles qui font l'intercommunalité. Les élus ont donc acté le budget primitif qui s'élève pour 2024 à 226 M€. Ce budget se veut solide et maîtrisé au regard du contexte économique (inflation, marché de l'emploi tendu,...) tout en étant volontariste avec la poursuite des investissements pour un montant de 94 M€ et un ajustement du Plan Pluriannuel d'Investissements. Le Grésivaudan poursuit son action de convergence des tarifs de l'eau et de l'assainissement amorcée lors de la prise de compétence en 2018. En 2024, pour les communes de Crolles, Bernin, Le Cheylas et Saint-Ismier, l'évolution des tarifs ne dépassera pas les 24€/an et par foyer. Pour la commune du Touvet, l'harmonisation engendrera quant à elle une baisse des tarifs de 21€/an et par foyer. Le Grésivaudan appliquera une majoration liée à l'inflation de 2% pour l'eau potable, pour les tranches inférieures à 15 000 m³ ; soit moins de 3€ par facture pour une consommation moyenne de 120 m³. Pour les tranches supérieures à 15 000 m³, la majoration sera de 5,8% pour l'eau et de 2% pour l'assainissement.

2- Participer à la souveraineté européenne du pays

Les programmes nationaux « Nano » d'aide à la Recherche & Développement (R&D) des industriels du secteur s'inscrivent dans le cadre d'un « Projet Important d'Intérêt Commun Européen » (Important Project of Common European Interest ou IPCEI), dispositif de financement de l'Union européenne impliquant une vingtaine de pays. Ils reposent sur la collaboration entre des chefs de file industriels, des laboratoires et des PME. Le CEA-Leti y joue un rôle central, ainsi que plusieurs laboratoires publics grenoblois (UGA / CNRS - TIMA, IMEP-LAHC, LTM, Gipsa Lab, G2elab). Ils permettent de créer et conserver des emplois en projetant les recherches sur les futures applications des nanotechnologies. Les deux premiers projets ont permis de créer 1 080 emplois sur le Grésivaudan. Pour Le Grésivaudan, engagé dans les programmes Nano depuis 2012, il s'agit d'accompagner les chefs de file de

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr

l'industrie que sont STMicroelectronics et SOITEC qui à eux deux représentent 7000 emplois directs entre Crolles et Bernin. C'est donc naturellement que les élus ont acté la poursuite de la participation de la communauté de communes dans le programme Nano 2026, à hauteur de 10 M€ sur 4 ans à partir de 2024. Pourvoyeur d'emplois sur le territoire, le secteur des nanotechnologies est également un levier fiscal de taille. En 2022, le montant de la fiscalité économique s'élevait à 70,9 M€ (50 M€ en 2008) soit 40% du budget de fonctionnement de la collectivité. Entre 2008 et 2022, l'activité économique a généré pour le territoire, plus d'un milliard d'euros. Cette dynamique financière a ainsi permis la mise en œuvre du Pacte Financier et Fiscal de l'intercommunalité et de plusieurs fonds de concours à destination des communes.

Il est important de rappeler que les objectifs des partenaires évoluent avec ce nouveau programme, en ciblant spécifiquement des problématiques environnementales et sociétales : réduction des consommations d'énergie, eau et matériaux nécessaires à la production des composants, amélioration de leur fiabilité et allongement de leur cycle de vie, mais aussi la mise en œuvre d'applications liées à la transition environnementale, à la santé et au vieillissement des populations.

3- Une politique agricole et alimentaire, répondant aux enjeux climat air énergie

C'est bien dans cet objectif que Le Grésivaudan met en œuvre un plan d'action 2023-2026 et vient de créer un fonds de concours « Transition agricole pour une production nourricière locale de qualité » pour aider les communes à intervenir en soutien aux agriculteurs.

Tout en actant que les collectivités n'ont pas vocation à devenir propriétaire du foncier agricole ou économique, la maîtrise du foncier agricole par une commune peut permettre de garantir un usage agricole sur le long terme, conserver ou créer un siège d'exploitation sur la commune, maintenir les espaces ouverts, faciliter la transmission, créer une dynamique économique,....

Les plafonds d'aide sont déclinés par type de dépenses (de 10 000 à 200 000 €). Un projet peut faire l'objet de plusieurs dossiers. Dans tous les cas, le fonds de concours sera d'un montant maximum de 250 000 € par projet et l'enveloppe globale allouée à ce fonds s'élève à 2 M€ pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

4- France Services : nouvelle permanence délocalisée

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la communauté de communes porte des équipements d'accès aux droits. Depuis le 17 octobre 2022, elle dispose d'un Espace France Services intercommunal, situé à Pontcharra, avec des permanences hebdomadaires délocalisées aux Adrets et à Allevard-les-Bains. Cet équipement est complété par un second Espace France Services installé dans un bâtiment intercommunal et géré par La Poste, sur la commune du Plateau-des Petites-Roches. Au vu de la forte fréquentation de ces équipements sur les secteurs concernés et par souci d'équité territoriale, les élus ont acté la mise en place d'une nouvelle permanence. Il s'agira d'un bus mobile géré par l'association PIMMS (Point Information Médiation Multi-Services) qui accueillera les usagers les jeudis matin sur le parking du Centre Socioculturel de Brignoud. Cet emplacement permettra une proximité et un rayonnement sur les communes des balcons de Belledonne. Le coût de ces 48 permanences s'élève à 7 200 € TTC sur une année civile.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr